

Image not found or type unknown



attribution préférentielle PAR UN TRIBUNAL

Par **erni**, le **27/04/2015** à **20:44**

Après un jugement rendu , pour une attribution préférentielle d'une propriété , la demande a été acceptée par le tribunal , le demandeur la refuse maintenant. En a t-il le droit? Il va en appel pour mettre la propriété aux enchères.

Merci pour vos réponses.